

A l'attention de M. le Recteur NIVEAU:

Note relative à la situation immédiate de l'
Institut d'Etudes Politiques.

Dans l'attente de pouvoir vous rendre compte de la situation de l'Institut d'Etudes Politiques, veuillez trouver ci-dessous un bref compte rendu des principaux problèmes en suspens le concernant.

I. - Intérim du directeur :

Il sera assuré du 27 ~~juin~~ au 21 juillet et du 5 septembre au 22 décembre (période du concours d'agrégation) par M. Lucien NIZARD, Directeur-adjoint; la direction du Centre de Formation administrative et du C.P.A.G. restant assurée par M. Gustave PEISER.

II. - Constructions et équipement :

La 1re tranche du bâtiment en cours de construction sur le Domaine sera achevée dans le courant du mois d'août. L'installation de l'Institut sur le Domaine interviendra début septembre. Il libèrera les locaux qu'il occupe actuellement 1, rue Général Marchand et qui seront remis à la Faculté de Droit. Il conservera, par contre, ceux qui se trouvent situés 2, Place de l'Etoile où demeureront certaines activités du Centre de Formation administrative jusqu'à la construction de la 2e tranche.

Deuxième tranche : d'ores et déjà, la D.E.S. a attribué à l'I.E.P. 600 m² (dégagements non compris) au titre de la recherche. L'extension de l'Institut n'étant pas inscrite en tant que telle au Ve Plan, M. AIGRAIN a bien voulu examiner la possibilité d'accorder au titre du C.P.A.G. une superficie de planchers égale à ~~1/2~~ 1 département d'I.U.T. La question est actuellement en attente. Dans le cadre du plan masse de l'ensemble du bâtiment de l'Institut d'Etudes Politiques, une 2e tranche totalisant de 2.500 à 3.000 m² (recherche comprise) permettrait aux architectes l'établissement d'un avant-projet à la fois fonctionnel, esthétique et susceptible d'entrer dans les prix lors d'un

..../..

prochain appel d'offres. Le financement devrait pouvoir intervenir en 1967 ou 1968.

Il est à noter que la 1re tranche (2.600 m²) a été prévue pour 675 élèves et stagiaires. En 1965-66, l'Institut d'Etudes Politiques en a accueilli 800. Elle est insuffisante à compte tenu de l'accroissement des effectifs prévisibles (l'I.E.P. de Grenoble joue sur le plan national le rôle de "Science-Po" d'équilibre....), de l'ouverture du C.P.A.G. et du développement de la recherche en liaison avec la Fondation Nationale des Sciences Politiques, la D.A.T.A.R., le C.N.R.S. et la D.G.R.S.T.

III. - Décoration de la 1re Tranche.

Un dossier a été préparé par les architectes tendant à confier cette décoration à un artiste grenoblois réputé : Jean-Mari PIROT. Cette proposition a mon complet assentiment. Un seul obstacle : l'avis défavorable de M. le Recteur TREHIN à l'égard de tout projet de peinture abstraite ou moderne. M. MURACCIOLI doit soumettre ce dossier à votre approbation. Je me permets d'espérer qu'il recueillera votre accord.

IV. - Budget de fonctionnement de l'I.E.P.

Le déménagement et l'installation de l'I.E.P. sur le Domaine entraînera nécessairement une augmentation importante des dépenses de fonctionnement : chauffage, éclairage, entretien, frais de démanagemement, participation aux charges communes du Domaine. Elle sera d'autant plus sensible que les dépenses correspondantes, rue Général Marchand, étaient prises en compte depuis quelques années pour faciliter les choses par la Faculté de Droit et des Sciences économiques qui occupait conjointement une partie du même bâtiment.

J'ai donc demandé une subvention exceptionnelle pour le 4e trimestre 1966 et un relèvement sensible de la subvention de fonctionnement pour 1967. Je n'ai reçu aucune réponse de la D.E.S. à ce sujet. Si elle était négative, nous serions ~~obligés~~ obligés de fermer l'établissement 15 jours après les premiers froids....

Par contre, les crédits de mobilier nous ont été entièrement accordés.

Je reste à votre disposition pour compéter ce compte rendu à partir du 21 juillet.

J. L. QUERMONNE